

1
FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

DIRECT 33

SAISON 2007 – 2008 N° 1

SEPTEMBRE

BONNE RENTREE !



FSCF COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE – 145 rue de St Genès- 33082 BORDEAUX CEDEX
E.Mail : fscf.cd33@free.fr Site Internet : <http://fscfgironde.free.fr> Tél/fax : 05 56 96 06 60

NOUVELLE SAISON – NOUVEAUX ESPOIRS

Voici une nouvelle saison qui repart ! Le comité départemental est toujours à votre service pour que cette saison se passe au mieux. Nouveaux espoirs : en des résultats toujours meilleurs, en une saison plus calme que la précédente, avec un nouveau président pour au moins un an en attendant fin 2008, après la mise en place des nouveaux statuts en fin de saison 2006 – 2007, il y aura les élections généralisées. Il faut se préparer déjà à cette échéance qui va être très importante pour l'avenir du comité. Pourquoi pas une femme à la tête, puisque conformément aux statuts elles devront être prioritaires ! Peut être trouverons nous ce médecin imposé par les statuts ? L'avenir nous le dira.

BONNE SAISON 2007 – 2008 à tous !

UN PETIT RAPPEL : A QUOI SERT LE COMITE DEPARTEMENTAL ?

En ce début de saison il est bon de rappeler certaines règles et obligations imposées par la Fédération : Le comité est le représentant en Gironde de la FSCF. Il est chargé de recueillir pour le compte de la fédération les affiliations, et doit assurer la gestion des licences. Une partie des recettes est donc reversée à la FSCF, plus une part des licences à la Ligue. C'est la part restante qui devrait assurer notre fonctionnement. Mais en Gironde, nous avons deux autres sources essentielles : le repas annuel et la vente. Sans ces ressources, nous ne pourrions pas faire grand-chose.

Le comité sert d'intermédiaire avec la FSCF et doit donner son avis pour :

- demandes d'organisations de fédéraux
- demandes d'inscriptions pour participer aux fédéraux
- demandes de récompenses fédérales
- demandes de participation à des stages

Rares sont ceux qui pensent à faire viser par le comité ces demandes : résultats : Paris nous les renvoient pour visa = perte de temps, travail inutile, coût supplémentaire et risque de refus si parviennent trop tard !

CAS DU CNDS : l'avis du comité est sollicité pour défendre ces dossiers. Comment faire lorsque nous ne connaissons pas les dossiers ? Pensez à informer le comité sur ces dossiers, c'est dans votre intérêt pour une meilleure défense.

Les relations avec les divers organismes publics ou privés ne sont pas trop mauvaises, mais dépendent beaucoup de nos forces. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids

DIRECT 33 : IL EST FAIT POUR VOUS !

Il existe pour vous informer vous en premier, présidents d'associations, mais il est fait pour être connu de tous, communiquez le à vos adhérents, il y trouverons peut être une information qui leur conviendra.

Vous pouvez le faire vivre en nous adressant des informations à l'intention des autres associations.

On gagne toujours à être connu et reconnu !

Seul impératif : il faut que votre information soit parvenue avant le 20 de chaque mois pour parution dans le numéro suivant (*exemple 20 septembre pour le numéro d'octobre*)

Ceci est également valable pour les responsables d'activités du comité

POUR NOUS EVITER TOUT TRAVAIL INUTILE : respectez les dates limites de retour. Si vous avez un problème, nous essaierons de le résoudre ensemble. Les relances sont coûteuses en temps passé et en coût d'affranchissements

Si vous avez des adresses Email susceptibles de recevoir nos informations, merci de nous les communiquer

PREAMBULE DE CALENDRIER POUR 2007 – 2008

Certaines dates sont déjà fixées définitivement, d'autres sont en projet confirmations au fur et à mesure des parutions

2007

- 22/23 septembre : HANDICAVENTURE au Moustey
- 23 septembre : TENNIS : journée des familles
- 6 octobre : TWIRLING : LES FAUVETTES DE PINEUILH FETENT LEUR 30 ANS d'existence
- 28/10 au 3/11 : Stage de création musicale à Gouville sur Mer Manche
- 24/25 novembre : CONGRES FEDERAL à AUXERRE

Samedi 1^{er} décembre : REPAS ANNUEL à l'Ermitage au Bouscat

14/15 décembre : VENTE annuelle au centre Beaulieu

2008

- 10 février : TWIRLING : championnat individuel départemental à Cadaujac
- 24 février : TWIRLING : championnat individuel régional à La Force
- 6 mars : réunion commission CPIA (Pastorale) à Laval pour le Grand Ouest
- 13 mars : TWIRLING : interligue en Dordogne (sous réserve)
- 15/16 mars ASSISES FEDERALES dans la Manche
- 15/16 mars GYM : finale des coupes d'hiver à Villeneuve d'Ascq Nord
- 5/6 avril : colloque à Cergy Pontoise : thème : histoire des associations
- 18/13 avril : TWIRLING fédéral individuel à Périgueux
- 1/3 mai BASKET : coupes fédérales vétérans à Vitré Ille et Vilaine
- 4 mai TWIRLING : championnat départemental par équipes à Pineuilh
- 10/11 mai JUDO fédéral à Nérac
- 18 mai : TWIRLING : championnat régional par équipes à Cadaujac
- 16/18 mai GYM F fédéral individuel à Baugé Maine et Loire
- 13/15 juin GYM F fédéral F et F1 à Bruz Morbihan
- 14/15 juin : TWIRLING fédéral équipes à Vertou
- 27/29 juin GYM F fédéral F2 F3 à Valognes Manche
- sans date : BASKET coupes fédérales à Bagnolet (et à Guidel en 2009)

ET EN 2008 la FSCF FETE SES 110 ans

JEUX FICEP 2007 : résultats basket (avec participation NBA :

- minimes filles : France 1^{ère}
- cadettes filles : France 3^{ème}

COMMUNIQUE IMPORTANT POUR LES MONITEURS AF 1 et AF 2

La Commission Nationale de Formation s'est réunie le 05/05/2007 à Paris. Voici des nouvelles qui vont intéresser toutes nos monitrices qui ont été formées avant la mise en place de la nouvelle formation.

Lors des Assises régionales à Bayonne, j'avais posé la question de ce monitorat et des équivalences pour pouvoir obtenir le diplôme du BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL

Voici donc le tableau qui résume les possibilités :

ANCIEN CURSUS	NOUVEAU CURSUS
AF 1 commun	Doit suivre l'AF1 (spécifique) et l'UFF avant d'accéder en AF2
AF 1 Spécifique	Doit valider l'UFF avant d'accéder en AF2
AF 1 Commun + AF1 spécifique	Peut directement accéder en AF2 mais doit valider l'UFF afin d'obtenir le brevet d'animateur fédéral (dérogation possible en 2006/2007 uniquement)
AF1 Commun + AF1 spécifique + AF2 commun	Pas d'UFF à valider Doit suivre l'AF 2 afin d'obtenir le brevet d'animateur fédéral
AF1 commun + AF1 Spécifique + AF2 spécifique	Doit valider l'UFF afin d'obtenir le brevet d'animateur fédéral (dérogation possible en 2006/2007 uniquement)
AF 1 commun + AF1 spécifique + AF2 commun + AF2 spécifique	Pas d'UFF à valider. A l'équivalence avec le brevet d'animateur fédéral

La délivrance du BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL :

Il faut en faire la demande : pour les anciens titulaires de l'AF1 et de l'AF2 ancienne formule, le diplôme peut leur être délivré sur demande

UN RAPPEL IMPORTANT :

FORMEZ DES MONITEURS ou Monitrices, c'est très important pour l'avenir de votre association. Ils seront là pour assurer bénévolement l'aide à l'animation de vos disciplines. Cela peut aussi être valorisant pour vos jeunes qui pourront peut-être se destiner à diriger professionnellement une section dans une association.

La formation AF1 – AF 2 – AF 3 et cadre de stage n'ouvrent pas droit à la rémunération. Pour cela il faut suivre une formation amenant à un brevet d'état, formation qui est assurée par la FSCF.

L'obtention de l'AF1 ouvre la possibilité d'assurer l'enseignement dans un club, l'AF2 dans le département, l'AF3 au niveau régional. Cette formation va jusqu'au niveau fédéral.

L'AF 1 peut être suivi dès l'âge de 15 ans minimum et pratiquer l'activité. L'UFF (Unité Fédérale de Formation) est obligatoire pour faire l'AF2. Ces formations sont pour la plupart effectuées au niveau régional tout au moins pour certaines disciplines. A partir de l'AF3 c'est la FSCF qui assure la formation.

ATTENTION CHANGEMENT D'Adresses Email

Secrétaire général : serge.thomas15@orange.fr

Cadaujac : corinefont@orange.fr

Andernos : fanny.feugier@orange.fr

RAPPEL : **1^{er} septembre : date de renvoi des réaffiliations**

1^{er} octobre renvoi première partie forfaitisation

Pourquoi 1^{er} septembre pour la réaffiliation ? Parce qu'il faut savoir dès le début de saison qui sera parmi nous pour cette nouvelle saison, dès le départ. Nous l'avons dit et répété : si vous avez un problème nous serons là pour vous écouter et essayer de trouver une solution. Il est extrêmement désagréable d'attendre sans aucune réponse aux courriers expédiés

Merci de respecter ces deux dates, évitez nous les rappels

DEJA REAFFILIES :

- **Loisirs et culture LATRESNE le 27/07/2007**
- **Vaillants St Seurin BORDEAUX le 06/08/2007**

POUR CEUX QUI VEULENT FAIRE CARRIERE DANS L'ANIMATION SPORTIVE :

Comme l'an passé des stages BP JEPS activités gymniques, de la forme et de la force et BP JEPS activités physiques pour tous/loisirs tous publics sont mis en place par la FSCF

- Janvier 2008/février 2009 région Pays de Loire/Bretagne ou en février 2008/ mars 2009 région Rhône Alpes pour le BP AGFF

- Janvier 2008/juin 2009 ou Février 2008/ juin 2009 idem lieux pour le BP APT et/ou LTP

Plaquette à télécharger sur le site www.fscf.asso.fr rubrique formation/formation professionnelle

RENSEIGNEMENTS service formation FSCF 01 43 38 50 57 ou formation@fscf.asso.fr

BON à SAVOIR : Si parmi vos membres vous avez des enfants ou des adultes dont au moins un des parents travaille à « La POSTE » et que vous ayez l'agrément Jeunesse et sports, ils peuvent obtenir une aide qui représente actuellement jusqu'à 50% du coût de l'activité (plafonné à 60 €) qui est versée directement au club dont ils son membres

Pour plus de renseignement **N° vert 0 800 000 505**

STAGE PROGRAMME : **STAGE DE CREATION MUSICALE** du 28/10 au 03/11/2007 (vacances de Toussaint) à Gouville sur Mer (50) coût 305 € licence FSCF sinon 440 € inscriptions avant le 21/09/2007 à Céline Fouillet FSCF Paris 01 43 38 50 57 ou formation@fscf.asso.fr

A PROPOS DE L'ASSURANCE LICENCES

Le coût de l'assurance n'étant pas compris dans la forfaitisation

La facturation est établie par la FSCF PARIS

1 – IMPERATIF ! vous êtes tenus d'informer vos adhérents de la possibilité de prendre une assurance en complément de la licence, et des niveaux proposés. Si vous avez optés d'assurer l'ensemble de vos membres en principe niveau a, chacun de vos adhérents doit être libre de choisir un niveau supérieur
ATTENTION : les indemnités ont été revues à la hausse (voir N° SPECIAL)

2 – LORS DE LA DEMANDE DES LICENCES

Que ce soit pour un renouvellement ou une nouvelle licence **vous n'avez plus à indiquer votre choix**, la colonne a été supprimée sur les nouveaux bordereaux qui seront expédiés avec les listes à renouveler

3 – DECLARATION ET PAIEMENT

Il vous appartient de faire la déclaration d'assurance directement au siège fédéral au moyen d'un imprimé spécial fourni par la FSCF.

Pour vous éviter de recopier une nouvelle fois les noms de vos licenciés lors de la première demande la liste des licences établies par disciplines vous sera envoyée en double exemplaire. Il vous suffira d'envoyer une liste avec le bordereau. Pour les suivantes vous utiliserez le bordereau de déclaration (sauf si quantité importante au quel cas le bordereau en double sera fourni)

Le règlement doit être effectué lors des envois de listes directement avec un **chèque à l'ordre de FSCF** sans autre précision (ne pas l'oublier)

Et adressé à FSCF Isabelle DI CONCETTO 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

4 –EN CAS D'ACCIDENT

Avec les imprimés de déclarations d'accidents fournis si un accident se produit, vous devez remplir cet imprimé et l'adresser à la FSCF Isabelle DI CONCETTO qui se chargera d'avertir AXA.

En aucun cas vous ne devez envoyer les déclarations à AXA

Et pour tout renseignements à ce sujet votre interlocutrice :

Isabelle DI CONCETTO FSCF

22 rue Oberkampf

75011 PARIS

Téléphone : standard 01 43 38 50 57

Fax : 01 43 14 06 65

Adresse électronique : isabelle@fscf.asso.fr